

**NOTE D'INFORMATION SUR L'ORGANISATION DES COURS
DE LANGUES POUR L'ANNEE 2023 / 2024**

L'association MSAI propose des cours d'Anglais pour adultes non-débutants. Un nouveau professeur dispensera ces cours.

Les cours ne seront organisés que si un minimum d'auditeurs se sont inscrits.

Dans le cas contraire, l'Association pourra en modifier l'organisation envisagée (par exemple : suppression d'un niveau, regroupement de niveaux, allongement de la durée de la séance avec diminution du nombre de séances...).

On propose pour la langue anglaise **45 heures de cours de mi-septembre 2023 à fin juin 2024, réparties sur 30 séances maximum.**

Hors vacances scolaires zone B.

- ANGLAIS :** **2 Cours envisagés selon les niveaux suivants :**
 1 (Intermédiaire) et 2 (Conversation).
 Le cours 1 pourra être dédoublé selon le nombre d'inscrits

Remarques :

- Nombre d'auditeurs maximum par niveau : **12.**
- Lieux et horaires des séances prévues en fonction des niveaux et des possibilités de salles (susceptibles d'être modifiés) :
 - **Anglais :**
 le mercredi (cours 1) et le jeudi (cours 2) de 18h30 à 20h00 au Rexy, rue Aroux à l'étage
- Cout : **240 €** pour l'année, plus la cotisation due à l'Association (21 € Individuel, 27 € Famille).

Le prix des cours est forfaitaire et suppose une présence régulière aux séances ; les inscriptions pour une présence partielle ne seront pas acceptées.

Aucun remboursement en cours d'année n'est envisagé, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation de MSAI.



FICHE D'INSCRIPTION

(* champs obligatoires)

Je, soussigné, Mr / Mme

Nom* _____ Prénom* _____

Adresse* _____

Code postal* _____ Ville* _____

Téléphone de contact* (portable ou fixe) _____

Mail de contact* (si existe) _____

Souhaite m'inscrire au cours suivant pour l'année 2023-2024 (entourez votre choix) :

ANGLAIS : COURS 1 COURS 2

Observations éventuelles :

*Le présent document, dûment signé, sera à renvoyer, dès que possible
à l'adresse de l'association :*

MSAI / Le Raxy, 31 rue Aroux, 76130 Mont Saint Aignan

Il sera accompagné d'une fiche d'adhésion à l'Association et de 3 chèques : deux de 120 € pour la participation aux cours, et l'autre correspondant, selon catégorie, à l'adhésion à l'Association (21 € ou 27 €).

Les auditeurs retenus seront informés de la date de la première séance ; celle-ci sera considérée comme un cours d'essai ; à l'issue de cette séance les chèques des auditeurs qui se seraient désistés leur seront retournés à l'exception de la cotisation d'adhésion à l'association.

**Les chèques des auditeurs définitivement inscrits seront mis en banque,
les deux premiers fin octobre (120 €+ adhésion), le troisième (120 €) début janvier**

Fait à Mont Saint Aignan, le ___ / ___ / _____

Signature _____